



## **Amicale Sportive de Crespières**

### **BULLETIN D'ADHÉSION SAISON 2024-2025**

Nos activités sont ouvertes à tous les adultes et enfants des environs. **Les activités auront lieu à la Maison des Associations de Crespières.**

#### **INSCRIPTIONS :**

**Les activités se dérouleront du lundi 16 septembre 2024 au vendredi 27 juin 2025, selon le calendrier scolaire.**  
**Attention, pas d'activité en juillet !!**

Les inscriptions sont validées dans la limite des places disponibles et à réception :

- Du bulletin d'adhésion (idéalement, 1 bulletin par adhérent : si 1 adulte et 2 enfants = 3 bulletins)
- Du chèque de cotisation : 1 chèque par activité (si paiement en plusieurs fois sur plusieurs activités, merci de distinguer les activités ex : 1 flow yoga + 1 danse enfant = 1 chèque pour l'activité flow yoga et 1 chèque pour l'activité danse en indiquant une remise en septembre et une remise en janvier). **Nous avons besoin de distinguer chaque activité pour les règlements.**

**Les inscriptions sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de l'ASC.**

Le **planning** et les tarifs sont consultables sur notre site internet [www.asc-crespières.com](http://www.asc-crespières.com), en mairie et sur les **panneaux d'affichage**. Pour les questions, contactez-nous par mail à [asc.crespières@gmail.com](mailto:asc.crespières@gmail.com).

Pour les **questions spécifiques à la trésorerie** : [asctresorerie@gmail.com](mailto:asctresorerie@gmail.com)

#### **RÈGLEMENT DES COTISATIONS :**

Le règlement se fera par chèque à l'ordre de l'ASC. L'échéancier d'encaissement sera le suivant : 1<sup>er</sup> chèque : 30 septembre 2024 - 2<sup>ème</sup> chèque : 30 janvier 2025 et troisième chèque éventuel : 31 mars 2025.



Le Pass du conseil général est accepté : **uniquement le Pass78**. L'ASC percevra le montant global de l'activité par le biais de vos chèques, puis procédera au remboursement de la prime dès versement de la part du Conseil Général.

**Aucun remboursement de la cotisation ne sera accordé en cours d'année.**

#### **COURS D'ESSAI :**

Vous pourrez tester nos activités **durant les portes ouvertes du mois de juin**. Vous pourrez en formuler la demande auprès de l'ASC par mail.

#### **À SAVOIR :**

- Chaque activité est gérée par des responsables de section qui sont vos interlocuteurs privilégiés. Nous favorisons la communication via des groupes Whatsapp pour simplifier l'échange et la diffusion d'informations.

Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographié ou filmé. Dans le cas où vous vous opposez à la publication de ces images sur les réseaux sociaux, le site internet de l'association ou dans le journal municipal, nous vous remercions de **signifier votre refus par courrier recommandé**. Nous privilégions la publication des photos de groupe.

- Les activités proposées sont soumises à la condition du nombre d'inscriptions.
- Pour les activités sportives (hors arts martiaux), la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 indique que le certificat médical n'est plus obligatoire. En revanche, un examen de santé à l'aide d'un questionnaire de santé annuel fixé par arrêté est obligatoire pour les arts martiaux. **Il devra être fourni lors du 1<sup>er</sup> cours.**

À vos inscriptions et bon sport !



**RAPPEL : INDIQUER CHAQUE MEMBRE INSCRIT**








Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance pour les activités enfants et ado : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (indiquer le ou les numéros pour le groupe Whatsapp) : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

ACTIVITES ASC	Durée	TARIFS ADHÉSION	Montant total
ARTS MARTIAUX Enfants	1H	300,00 €	
BABY DANSE	1H	215,00 €	
BABY GYM	1H	215,00 €	
DANSE ADOS / ADULTES	1H15	240,00 €	
DANSE ENFANTS	1H	215,00 €	
 FLOW YOGA (mardi)	1H	215,00 €	
FLOW YOGA (mercredi)	1H15	240,00 €	
FULL BODY TONIC	1H	215,00 €	
 GLOBAL TRAINING	1H	215,00 €	
 GR Enfants (Gymnastique Rythmique)	1H	215,00 €	
HATHA YOGA	1H15	265,00 €	
 KIDS BOXING	1H	215,00 €	
 ZUMBA DANSE	1H	215,00 €	
 PILATES	1H	215,00 €	
POSTURAL BALL	1H	215,00 €	
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	1H	215,00 €	
SALSA -BACHATA	1H30	240,00 €	
SOPHROLOGIE	1H	270,00 €	
 GYM BIEN ETRE ET STRECHING	1H	215,00 €	
<b>TOTAL À RÉGLER</b>			

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription (page 1).

J'accepte de recevoir par mail les actualités de l'ASC (maximum 1 fois par mois).

Je souhaite une attestation pour mon CE.

**Cochez la case :** règlement en 1 fois (30/09)  règlement en 2 fois (30/09 – 31/01)  règlement en 3 fois (30/09 – 31/01 – 31/03)

Rappel : règlement par chèque à l'ordre de l'ASC et 1 chèque par activité

Je souhaite faire un don à l'ASC pour soutenir mon association de village (chèque ou via Helloasso) : montant libre

Je souhaite être responsable de section ou bien bénévole pour l'ASC

[Je prends note qu'en adhérant à l'ASC, je m'engage à respecter le règlement intérieur consultable sur le site internet.](#)

Fait à Crespières, Le

Signature